Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212202212-20260625-2026_43-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOUGUIEL

Séance du jeudi 25 juin 2026 à 18 heures 30 minutes
Nombre de Membres :
En exercice : 19
Ont pris part à la délibération : 19
Date de la convocation : 15 juin 2026
Date d'affichage : 15 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de PLOUGUIEL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Guindy (au regard des fortes chaleurs ne permettant d'utiliser la salle d'honneur), sous la présidence de M. HUONNIC Pierre.

Présents : M. Pierre HUONNIC, Maire ;
M. Guy LE COSTOËC, Mme Françoise KERVELLEC, Adjoints ;
Mme Myriam ALLAINMAT, M. Yves CORBEL, M. Gilles DEBRAY, Mme Patricia FORESTAS, Mme Chloé HERZOG, M. Yvon HUONNIC, Mme Isabelle L'HORCET, M. Thierry LE FLEM, M. Stéphane LE PICARD, M. Laurent LE POURVEER, Mme Delphine PRAT et Mme Véronique RUEN, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. Jérémy COUGHLIN (pouvoir à Pierre HUONNIC)
Mme Koulmig MALRIEU (pouvoir à Véronique RUEN)
M. Georges PLAPOUS (pouvoir à Thierry LE FLEM)
Mme Harisoa SAGE (pouvoir à Yvon HUONNIC)

Secrétaire : M. Gilles DEBRAY

Objet : DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE - DELIBERATION 2026-43

Par délibération du 30 mars 2026 et conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné des délégations au Maire.

C'est dans ce cadre que les décisions suivantes ont été prises :

- L'ensemble des contrats d'assurances arrivent à échéance le 31 décembre 2026. Une nouvelle consultation doit donc être réalisée. Il a été décidé de s'appuyer sur un cabinet extérieur qui aura pour missions :
  - ★ L'analyse des contrats en cours au regard de la sinistralité de la collectivité
  - ★ La définition des besoins
  - ★ La rédaction des pièces de l'offre et de l'avis d'appel public à la concurrence
  - ★ L'analyse des offres et rapport de présentation
  - ★ Les négociations éventuelles avec les entreprises candidates

  C'est Erwan Douroux Audit Assurance de Ploudalmézeau qui a été retenu avec un coût de prestation s'élevant à 1 850 € HT, soit 2 220 € TTC.

- Le parc informatique utilisé par les agents de la Mairie a été renouvelé et les serveurs et le système de sauvegarde a fait l'objet d'une mise à jour pour 6 159,23 € HT, soit 7 391,08 € TTC.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212202212-20260625-2026_43-DE

Dans ce cadre, la sécurité informatique a été renforcée via un abonnement « mailinblack » et « sikker » permettant respectivement de bloquer les mails indésirables et de gérer les mots de passe a également été souscrit. Enfin, des adresses mails professionnelles ont été configurées pour chaque adjoint et conseiller délégué.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par délégation du Conseil municipal au Maire.

Pour extrait et copie conforme
Le Maire,
Pierre HUONNIC